



Formulaire de demande de prêt d'études

Le présent formulaire a pour objet une demande de prêt auprès de la Caisse de solidarité (ci-après la « **Caisse** ») créée et administrée par l'Association des anciens élèves de Fénelon Sainte-Marie (ci-après « **l'Association** »).

Chaque candidat est tenu de remplir les éléments qui figurent ci-dessous, et de joindre les documents mentionnés à la fin du présent document.

Toute demande devra être retournée **au plus tard le 1 mars 2026** par e-mail à l'adresse : solidarite@anciensfenelonsaintemarie.fr.

Informations sur le candidat :

NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
ADRESSE :	
DATE D'OBTENTION DU BAC :	
DURÉE DE LA SCOLARITÉ À FÉNELON SAINTE-MARIE (ANNÉES, CLASSES)	
DOMAINE D'ÉTUDES :	
SITUATION FAMILIALE (CÉLIBATAIRE/EN CONCUBINAGE/PACSÉ/MARIÉ/SÉPARÉ/DIVORCÉ) :	
PERSONNES À CHARGE :	

Informations sur le projet à financer :

Présentez le projet d'études, en fournissant toute information utile (domaine d'études, université ou école envisagée, projet professionnel, cohérence avec les études antérieures, stages dans le domaine d'études, coût des frais d'inscription, financements obtenus par ailleurs, etc.) :

--

Liste des documents et pièces à joindre au présent formulaire

Conformément au Règlement de la Caisse, les candidats devront joindre les documents et pièces suivantes au présent formulaire, pour que leur demande soit considérée comme complète :

1. La copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
2. Un CV ;
3. Un justificatif de domicile ;
4. Une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles le prêt est sollicité auprès de la Caisse ;
5. Des justificatifs attestant les autres sources de financement des études ;
6. La plaquette du parcours d'études envisagé ;
7. Un justificatif de scolarisation d'au moins un an à Fénelon Sainte-Marie.